

SCRUTIN PARTIEL POUR COMPLETER LE COMITE DIRECTEUR

du C.I.F. de la F.F.C. (un poste aux collèges : dames et général)

APPEL A CANDIDATURE

En application des statuts et du règlement intérieur régionaux, au cours de l'assemblée générale ordinaire du C.I.F. de la F.F.C, qui se déroulera le SAMEDI 19 DECEMBRE 2015 à la Maison des Syndicats, 11 Rue des Archives 94000 CRETEIL., un scrutin sera organisé pour pourvoir DEUX SIEGES, au comité directeur, l'un réservé au « collègue général », l'autre au collègue « dames » laissés vacants suite à la démission, pour des raisons personnelles, de Mme Audrey ARNOUX et M. Rémy TURGIS.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES :

Qui peut être candidat (e). ? (extrait de l'article 9 des statuts)

...toutes les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, licenciées en 2015 à la F.F.C.depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du comité régional à la date du scrutin.

Comment poser sa candidature. ? (extrait de l'article 5 du règlement intérieur)

..Les candidatures doivent être adressées obligatoirement sous pli recommandé avec accusé de réception (et non sous enveloppe), directement et impersonnellement à :

**M. le Président du comité régional de l'Ile de France de la F.F.C
Centre National du Cyclisme
Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines
1 Rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux**

et ce, dès la parution du présent avis sur le site du C.I.F. et au plus tard le 8 DECEMBRE 2015, la date de réception au CIF, faisant foi.

La lettre de candidature (voir modèle à utiliser) doit obligatoirement mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance, la nationalité, l'adresse personnelle du (de la) candidat (e), l'association d'appartenance, la nature et le numéro intégral de la licence et le collègue choisi. Enfin, ne pas omettre la signature précédée de la mention manuscrite obligatoire : *« Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits civiques »*

ATTENTION ! Toute demande de candidature non conforme sera refoulée avec avis motivé. Les candidats(es) qui devront être en possession de leur licence 2015, le jour de l'assemblée générale, le SAMEDI 19 DECEMBRE 2015, à la fonction de membre du comité

directeur régional (collèges : général et dames) non présidents (ou remplaçants) de leur association pour assister aux travaux de l'assemblée générale du CIF, auront accès dans la salle des délibérations qu'au moment de l'ouverture des opérations de vote. (article 6 du règlement intérieur).

Chaque candidat ou candidate aura la possibilité de se présenter au corps électoral par un texte dactylographié, d'une dizaine de lignes, accompagné d'une photo d'identité qui seront publiés sur le site du CIF. Les textes et les photos, pour être pris en considération, devront parvenir au CIF pour le 8 DECEMBRE 2015, date limite.

Candidates et candidats au poste de membre du comité directeur (collèges : général et dames), votre attention est attirée sur le respect des modalités rappelées dans le texte. Nous vous remercions d'en tenir compte.

Jean-François MAILLET
SECRETAIRE GENERAL DU CIF DE LA FFC

MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE
(ne pas se servir de ce document pour envoi)

Je soussigné :

NOM :.....Prénoms :.....

Né(e) le :.....à :.....

Nationalité :.....

Adresse personnelle :.....

.....

Ville :..... Code postal :.....

Numéro de téléphone ;.....

Adresse courriel :.....

Association d'appartenance :.....

Genre de licence :.....N°12.....

Profession :.....

DECLARE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE A L'ELECTION PARTIELLE
POUR POURVOIR LE SIEGE DU COLLEGE : _____, LORS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CIF DE LA FFC, LE SAMEDI
19 DECEMBRE 2015.

Fait à :..... Le.....2015

**SIGNATURE OBLIGATOIRE PRECEDEE DE LA MENTION
MANUSCRITE : « Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits
civiques »**

**RAPPEL : pour être prise en compte votre candidature
devra parvenir au CIF AVANT LE 8 DECEMBRE 2015 !**